



**OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR·TRICE | CAMP DE JOUR 2026
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC)**

Sous la supervision du responsable en loisir, le·la coordonnateur·trice aura à effectuer les tâches suivantes :

Tâches :

- Collaborer à la supervision des programmes estivaux, notamment les activités liées au camp de jour, aux sorties de groupe et au service de garde;
- Agir à titre de personne-ressource pour toute question relative à la programmation estivale;
- Gérer l'ensemble du matériel (inventaire, location, prêt, etc.) et procéder aux achats, selon la politique d'achat de la Ville de Sainte-Marie;
- Participer à la coordination des activités spéciales de la programmation estivale;
- Assurer la promotion des activités estivales;
- Collaborer à la coordination du programme « Sorties en folie » (réservation, facturation, etc.);
- Collaborer à la supervision du personnel de l'animation estivale;
- Planifier les horaires de travail des animateurs;
- Collaborer à l'évaluation du personnel de l'animation estivale;
- Assurer la mise en application et le respect des procédures, tant pour le personnel que pour la clientèle (rapport hebdomadaire, rapport de sortie, fiche d'inscription, fiche médicale, autorisation médicale, etc.);
- Veiller à la sécurité des enfants, en tout temps, et appliquer les mesures d'urgence;
- Assurer la supervision des chef·fe·s de programme;
- Assurer la supervision du responsable « Service de garde »;
- Appliquer les règlements du « Camp de jour »;
- Superviser et compléter l'ensemble des procédures estivales (rapport, bilan, etc.);
- Collaborer à la planification et animer les réunions d'équipe;
- Assurer la communication au sein de l'équipe du « Camp de jour »;
- Agir à titre de premier répondant en cas d'absence et d'urgence;
- Assumer les tâches inhérentes aux différents postes estivaux, au besoin;
- Agir à titre de personne-ressource pour toute problématique au sein de l'équipe de travail et avec les enfants;
- Superviser le travail du préposé à l'entretien et s'assurer de la propreté des lieux utilisés;
- Procéder à l'évaluation objective de son travail;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

Qualifications :

- Expérience minimale de 12 mois en animation et/ou en coordination de programme jeunesse;
- Autonomie, débrouillardise, sens de l'organisation, esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative, de travailler en équipe et sous pression;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;
- Être alerte et vigilant·e;
- Avoir à cœur le mieux-être des jeunes.

Exigences :

- Horaire variable (entre 6 h 30 et 18 h 30), du lundi au vendredi;
- 20 à 40 heures/semaine de février à septembre 2026 (disponibilité à temps partiel à compter du mois de janvier);
- Formation académique d'un minimum de 12 mois dans un domaine approprié;
- Fournir la vérification d'antécédents judiciaires;
- Détenir un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (**DAFA**)
(la formation est offerte gratuitement par la Ville de Sainte-Marie (dates à confirmer))
- Posséder une certification valide en RCR ou s'engager à l'obtenir;
- Connaissance des logiciels « Sport-Plus » et de la suite Office (un atout);
- Posséder une voiture (un atout).

Salaire :

- Taux horaire : à partir de 20,30 \$ (le taux horaire sera ajusté selon la hausse du salaire minimum pour 2026).

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention « **Poste de coordonnateur-trice** », au plus tard le 7 janvier 2026, par courriel ou par la poste à :

Ville de Sainte-Marie | SLCVC
270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3
Courriel : info-loisir@sainte-marie.ca

Les entrevues se dérouleront entre le 8 et le 15 janvier 2026.

Seul·e·s les candidat·e·s sélectionné·e·s pour une entrevue seront contacté·e·s.